

FORMATION À LA COORDINATION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Programme officiel (Classe Virtuelle – 21 h)

1. Contexte et finalité

L'éducation thérapeutique du patient (ETP), telle que définie et promue par la HAS, est un **processus continu**, intégré à la prise en charge, qui vise à **aider les personnes vivant avec une maladie chronique** à acquérir ou maintenir les **compétences** dont elles ont besoin pour **gérer au mieux leur maladie et leur vie au quotidien**. ([Haute Autorité de Santé](#))

Elle s'inscrit dans une **démarche structurée et coordonnée**, co-construite avec le patient (et, lorsque cela est pertinent, son entourage), permettant de définir des **objectifs éducatifs partagés**, un **programme personnalisé** et une **évaluation régulière** des actions menées, conformément aux attendus du cahier des charges des programmes d'ETP et aux repères méthodologiques HAS. ([Légifrance](#))

Dans ce cadre, le **coordonnateur** occupe un rôle central : il **organise et articule** l'intervention des acteurs, **garantit la cohérence** du parcours éducatif, veille à la **qualité**, à la **traçabilité** et à la **dynamique d'amélioration continue**, notamment via la démarche **d'auto-évaluation** (annuelle et préparation de l'évaluation périodique). ([Haute Autorité de Santé](#))

Conformément à l'**Arrêté du 30 décembre 2020**, les intervenants et le coordonnateur doivent **justifier des compétences requises** pour dispenser ou coordonner l'ETP, ce qui implique une **formation adaptée à la coordination**. ([Légifrance](#))

Cette formation a pour objectif de rendre la coordination **concrète et opérationnelle** : au fil des 3 jours, les participants construisent un **dossier de coordination complet (fil rouge)**, aligné avec les exigences de structuration et d'évaluation, et **directement transposable** dans leur structure. ([Haute Autorité de Santé](#))

2. Objectifs de la formation

2.1 Objectifs généraux

- Cadrer un programme ETP (contexte, besoins, objectifs, périmètre et parcours patient).
- Structurer une équipe et une gouvernance de programme (rôles, responsabilités, partenaires, règles de décision).
- Piloter la mise en œuvre (rétroplanning, suivi d'actions, gestion des risques, réunions décisionnelles).

- Sécuriser la démarche (traçabilité, circuit documentaire, bonnes pratiques RGPD – niveau opérationnel).
- Évaluer et améliorer le programme (indicateurs simples et actionnables, tableau de bord, plan d'amélioration).
- Valoriser l'action (communication orale et écrite : pitch, bilan 1 page, recommandations).

2.2 Objectifs par jour

Jour 1 – Cadrer et concevoir

- Clarifier la posture, les missions et les limites du coordonnateur.
- Réaliser une analyse de contexte (ressources, freins, acteurs, parcours) et prioriser les enjeux.
- Définir un parcours patient ETP coordonnable et des objectifs éducatifs prioritaires.
- Esquisser l'architecture du programme (étapes, ateliers, modalités, points de vigilance).

Jour 2 – Organiser et piloter

- Cartographier les acteurs (interne/externe) et définir une stratégie de mobilisation.
- Structurer la gouvernance et clarifier les rôles via un RACI.
- Conduire une réunion de coordination efficace et produire un compte rendu décisionnel.
- Planifier et suivre la mise en œuvre : rétroplanning, Kanban, gestion des risques, plan B.

Jour 3 – Sécuriser, évaluer, améliorer et valoriser

- Mettre en place un kit de traçabilité (dossier, preuves, circuit documentaire) et sécuriser les échanges de données.
- Construire un plan d'évaluation et un tableau de bord (process, résultats, expérience patient).
- Définir un plan d'amélioration 90 jours à partir des retours et des indicateurs.
- Présenter un pitch 3 minutes et rédiger un bilan écrit 1 page (orienté décisions).

3. Compétences visées

- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP.
- Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP.
- Organiser et conduire une démarche d'ETP.
- Animer et coordonner les acteurs, suivre le déroulement de la démarche ETP.
- Évaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP.
- Communiquer sur l'expérience de l'équipe d'ETP, à l'oral et par écrit.

4. Public, prérequis et effectif

4.1 Public concerné

Cette formation s'adresse aux professionnels exerçants ou souhaitant exercer la fonction de coordonnateur dans le cadre d'un programme ETP : professionnels de santé (médicaux et paramédicaux), cadres, coordinateurs, chefs de projet, acteurs associatifs impliqués, etc.

4.2 Prérequis

Prérequis (réglementaires)

- **Justifier des compétences pour dispenser ou coordonner l'ETP**, conformément à l'**arrêté du 2 août 2010 modifié** : ces compétences sont acquises via une **formation d'une durée minimale de 40 heures** d'enseignements théoriques et pratiques (pouvant être attestée par un **certificat/diplôme**).
- **Être impliqué·e (ou pressenti·e) dans la mise en œuvre / la coordination d'un programme d'ETP** (au sein d'une structure, d'une équipe, d'un réseau), afin de pouvoir transposer les outils et livrables de coordination.

Prérequis (pédagogiques)

- **Apporter, si possible, un programme/projet réel** (ou a minima un contexte de programme : pathologie, population, équipe, territoire, contraintes) pour travailler sur un **cas concret** tout au long des 3 jours.

4.3 Effectif conseillé

- 8 à 16 participants (travail en sous-groupes, simulations, feedback).

5. Organisation – durée, horaires, lieu

- Durée : 3 jours – 21 heures (Classe virtuelle).
- Horaires type : 9h00–12h30 / 13h30–17h00 (adaptables).
- Lieu : Classe virtuelle (Teams/Zoom) avec sous-salles (breakout rooms) et tableau collaboratif partagé.

6. Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et expérientielle :

- Fil rouge : construction progressive d'un dossier de coordination complet, réutilisable.
- Ateliers outillés : RACI, rétroplanning, Kanban, matrice des risques, tableau de bord.
- Simulations : réunion de coordination, mobilisation d'un partenaire, gestion d'imprévu.
- Co-design : storyboard parcours patient, world café, restitutions croisées.
- Debriefs guidés : questions structurées (faits, ressentis, apprentissages, transposition).
- Modalités distancielles : alternance plénière / sous-salles (breakout rooms) avec consignes écrites, timeboxing et restitution minute.
- Outils d'animation : chat, sondages/quiz, tableau collaboratif (post-its digitaux, dot voting), partages d'écran, documents partagés (templates).

- Traçabilité : chaque production est sauvegardée (export PDF / copie de liens) dans un dossier partagé (« Stop & Save ») pour constituer le dossier fil rouge.

Répartition indicative : 30% apports structurants – 70% mise en pratique/production.

7. Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire de pré-positionnement (attentes, contexte, auto-évaluation des compétences).
- Pendant : quiz courts, activités de production (livrables du fil rouge), observation des mises en situation (grille).
- Fin de formation : évaluation finale (cas + livrables minimum + pitch) et plan de transfert (3 actions sur 3 semaines).
- Après (option) : classe virtuelle de retour d'expérience à 4–6 semaines.

8. Modalités pratiques (matériel et ressources)

- Pré-requis techniques (participants) : ordinateur avec caméra et micro (casque recommandé), connexion internet stable, navigateur à jour; double écran conseillé.
- Outils : plateforme de visioconférence (Teams/Zoom) avec chat, partage d'écran et sous-salles ; tableau collaboratif (Miro/Mural/Whiteboard) pour post-its digitaux, votes et matrices.
- Ressources remises : kit de templates (Word/Excel), checklists, grilles d'observation, trame de compte rendu décisionnel, tableau de bord, supports de cours, liens d'accès.
- Organisation : test technique au démarrage, rappel des règles de participation (prise de parole, chat, caméra), co-animation pour assistance technique et respect du timing.
- Traçabilité : exports des productions et dépôt dans un dossier partagé (fil rouge) en fin de chaque séquence clé.

9. Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'aménagements possibles.

Merci de signaler les besoins en amont afin de proposer une adaptation des modalités, du rythme et/ou des supports.

10. TARIF

- **1000 euros pour l'ensemble de la session**
- **Option Retour d'expériences : 200 euros par participant (Cf Annexe pour détail)**

Livrables fil rouge remis en fin de formation :

- Note de cadrage (1 page).
- Cartographie acteurs + RACI.
- Rétroplanning + Kanban + matrice risques.
- Trame de compte rendu décisionnel.
- Plan d'évaluation + tableau de bord indicateurs.
- Plan d'amélioration 90 jours.
- Pitch 3 min + bilan écrit 1 page + plan de transfert.